

DU Formes contemporaines de l'emprise. Vulnérabilités individuelles et soumission au groupe : radicalisations, sectes, harcèlements



Présentation

**PAS D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS EN 2025-2026.
NOUS RECONTACTER POUR 2026-2027**

**Référence formation (à rappeler dans toute correspondance)
: DUP311**

Responsable pédagogique : Thierry Lamote

Forme de l'enseignement : présentiel

Universités partenaires : Non

 Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@anditOnLine

Objectifs

- Cerner les enjeux historiques, sociaux et politiques liés aux phénomènes d'emprise et de manipulation qui peuvent conduire à des formes variées de radicalisation, de harcèlement et de violences collectives.
- Acquérir des connaissances théoriques issues de diverses disciplines (psychanalyse, sociologie, linguistique, criminologie).

- Développer les savoirs qui permettent de reconnaître la dimension de la singularité dans les phénomènes d'emprise, de radicalisation et de violences collectives, qu'il s'agisse de pratiques cliniques, éducatives et/ou thérapeutique.
- Apprendre à analyser les divers ressorts subjectifs et les différents facteurs en jeu.
- Acquérir des ressources conceptuelles et cliniques propices à soutenir les diverses pratiques professionnelles, et les divers champs d'intervention (adolescents, adultes, psychiatrie, milieu carcéral, etc.).

Savoir-faire et compétences

A l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

- Identifier les différents types d'extrémismes, de l'idéologie politique/religieuse aux diverses formes de terrorismes, jusqu'aux nouvelles formes d'extrémismes (écologique, vegan, mouvements anti-vaccins, etc.).
- Interroger les nouveaux dispositifs de prévention, socio-politiques et thérapeutiques, à partir des différents approches (psychanalyse, sociologie, criminologie, linguistique).
- Interroger les pratiques cliniques, éducatives et thérapeutiques à partir des ressorts subjectifs des



phénomènes de radicalisation, dans une perspective pluri-professionnelle et pluridisciplinaire.

- Identifier la singularité du phénomène de la radicalisation, à partir de l'étude clinique et de la construction des cas.
- Renforcer les interventions cliniques et thérapeutiques orientés sur la singularité et la subjectivité.
- Mettre en œuvre des accompagnements (des familles et des personnes radicalisées ou en voie de radicalisation) adaptés à chaque cas.

Admission

Public cible

Tout professionnel qui est confronté, directement ou indirectement, dans le cadre de son travail quotidien, à des questions en rapport avec les diverses formes d'emprise, ainsi qu'avec les dynamiques individuelles et collectives menant aux phénomènes de harcèlement ou de radicalisations violentes :

- Professionnels du social, du médico-social et du soin (psychologues, éducateurs spécialisés, médecins, infirmiers) ;
- Personnel de l'Administration pénitentiaire (Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, Directeurs Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, éducateurs, psychologues) ;
- Personnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ; personnels du ministère de l'intérieur (agents de police, psychologues, etc.) ;
- Personnels de l'Éducation Nationale (enseignants, psychologues scolaires) ;
- Associations de lutte contre les dérives sectaires
- Magistrats, avocats, etc.

Droits de scolarité

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **3498€**

- Pour toute personne finançant seule sa formation : **1749 €**
+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CandidOnline)

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

[🔗 Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE](#)

Pré-requis obligatoires

Niveau souhaité : Master 2.

Licence ou équivalent acceptée sur dossier, selon l'expérience du candidat

Et après

Poursuite d'études

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires

Contact(s)

Contacts

✉ ihss.fc@u-paris.fr

Laura Blanco

✉ laura.blanco@u-paris.fr



Infos pratiques

Contacts

✉ ihss.fc@u-paris.fr

Laura Blanco

✉ laura.blanco@u-paris.fr

Lieu(x)

📍 Paris



Programme

Organisation

Référence formation : DUP311

Volume horaire : 122,5 heures, dont 122 heures d'enseignement et 1/2 heure d'examen

Calendrier : Du 20/11/2023 au 14/06/2024

La formation aura lieu aux dates suivantes (sous réserve de modifications) :

- Du 20 au 24 novembre 2023
- Le Vendredi 15 décembre 2023
- Le Vendredi 12 janvier 2024
- Le Vendredi 2 février 2024
- Le Vendredi 15 mars 2024
- Le Vendredi 5 avril 2024
- Le Vendredi 17 mai 2024
- Du Vendredi 10 juin au 14 juin 2024

Lieu : Olympe de Gouges

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- Les cours se font dans la journée, majoritairement en présentiel, mais certaines interventions, en raison de l'éloignement de l'enseignant, se feront par visioconférences grâce aux moyens techniques disponibles dans les locaux de l'université.
- Durant l'année, l'équipe pédagogique organisera un cycle de séminaires mensuels par visioconférences, avec des chercheurs venus de tout le territoire national. Les stagiaires du DU seront invités à participer à (au moins) 3 séminaires.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique

Responsable pédagogique : Thierry Lamote, Maître de conférences Habilité à Diriger les Recherches en psychopathologie clinique, Université Paris Cité

Coordinateur pédagogique (*le cas échéant*) :

- Soraya Ayouch, Docteur en psychopathologie clinique, psychologue Pôle santé, Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, sous la Direction des missions protection judiciaire et d'éducation du Ministère de la Justice.
- Dr Guillaume Monod, Psychiatre, pédopsychiatre, responsable de la consultation de santé mentale de la Maison d'arrêt de Seine-Saint-Denis. Docteur en philosophie, il est membre associé du Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique-Hannah Arendt (LIPHA), Université de Paris Est, EA 7373

Intervenants pressentis (accord de principe, mais sous réserve d'être disponibles aux dates qui seront programmées) :



Soraya Ayouch (psychologue, PJJ) ; David Chavalarias (Directeur de recherche, CNRS) ; Angélique Christaki (psychanalyste) ; David Colon (Pr, Sciences-Po Paris) ; Patricia Cotti (Mcf HDR, Université de Strasbourg) ; Antoine Garapon (magistrat) ; José Gutiérrez Privat (Dr en philosophie, enseignant) ; Mohammed Ham (Pr, Université Côte d'Azur) ; Pascale Jamoulle (anthropologue) ; Jean-Pierre Jouglà (avocat) ; Sonya Jouglà (psychologue) ; Thierry Lamote (Mcf HDR, Université Paris Cité) ; Alexandre Ledrait (Mcf, Université de Caen) ; Sandrine Lucchini (journaliste, écrivaine) ; Mathilde Marey-Semper (Psychanalyste, doctorante) ; Guillaume Monod (Psychiatre, docteur en philosophie) ; Sarah Troubé (Mcf, Université Paris Cité) ; Richard Rechtman (Psychiatre, Pr, EHESS) ; François Richard (Pr émérite, Université Paris Cité) ; Thierry Toutin (Commandant divisionnaire honoraire, chercheur-associé au Centre de recherches de l'Ecole nationale supérieure de la police)

Ressources matérielles

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émerge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

